

# MAYAC

Journal de la commune de Mayac > Janvier 2018

## LE MOT DU MAIRE .....

Chers Ami(e)s,

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

À l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, je voudrais avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

Je souhaite également que l'ensemble de notre collectivité puisse conserver son dynamisme, en assurant un développement durable et harmonieux, au milieu de notre Communauté de Communes. La réforme territoriale et la baisse des dotations nous contraignent à une réelle concertation entre nos 28 communes. Nous avons fait le choix de bâtir ensemble l'organisation administrative et technique de demain et d'aller encore plus loin dans notre organisation territoriale. Nous devons nous préparer à vivre ensemble, non seulement au sein de notre commune, mais également avec les collectivités qui composent le territoire Isle-Loue-Auvezère en Périgord. Le projet

de schéma de mutualisation, doit nous permettre d'aller vers une nouvelle dynamique territoriale de services, auprès de l'ensemble de nos populations. Nous devons améliorer nos services tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Faire mieux avec moins. Les constructions de Maisons de Santé sont un bel exemple dans ce projet de mutualisation. Le permis de construire de celle de Lanouaille va être déposé et la construction va commencer début 2018. Cette réalisation sera une opération blanche pour la Communauté de Communes. Les travaux seront réalisés par la collectivité. Les professionnels de santé qui vont occuper ce bâtiment vont monter une SCI et rembourser le coût de la construction, moins les subventions et le fond de compensation de la TVA. Chaque professionnel paiera à la SCI, sa quote-part en fonction de la surface utilisée et des parties communes. D'autres réalisations sont prévues cette année, elle sont détaillées dans ce bulletin.

Voilà Chers Ami(e)s ces quelques lignes qui, je le souhaite, soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année. Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que nous puissions atteindre ce même objectif : « Le bonheur de chacun d'entre nous ».

Bonne année à toutes et à tous !

Jean-Michel QUÉMÉRÉ



## LUTTER CONTRE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE .....

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

### COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.

### POURQUOI LUTTER ?

#### • Impact sanitaire

Son pollen est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraî-

ner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

#### • Impact économique

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

#### • Impact environnemental

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver



Sources images : (a), (c), (d) [www.ambroisie.info.fr](http://www.ambroisie.info.fr); (b) CBNSA

10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

## COMMENT AGIR ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

### • Les actions préventives

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile...
- Éviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

### • Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.
- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10

cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

### • Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.
- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.
- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.
- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<http://www.ambroisie.info/pages/detruire.htm>). Un apport en déchetterie ou le dépôt sur place sont également envisageables. L'incinération n'est autorisée que dans les départements ayant un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'Ambroisie. A ce jour, l'ancienne Aquitaine n'est pas concernée par un arrêté préfectoral.
- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.



Cet article a été rédigé par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Aquitaine, un syndicat professionnel agricole, loi de 1884, agréé par le Ministère de l'Agriculture.

*Pour plus de renseignements ou pour faire un signalement :*

Merci de contacter la Fredon Aquitaine selon votre convenance :

- > Par courriel à : [zna@fredon-aquitaine.org](mailto:zna@fredon-aquitaine.org) (en y joignant quelques photographies si possible)
- > Par courrier à : Fredon Aquitaine (à l'attention de Gaëlle GUYOT) - 62 rue Victor Hugo - 33140 VILLENAVE D'ORNON

## L'ENTENTE MAYACOISE .....

**Cette année, nous avons encore étendu nos activités. Avec l'aide de la Commune, nous avons lancé la Bibliothèque « Livres Libres » et continué les autres activités comme les randonnées pédestre tous les mercredis à 14 h (organisé par Michel TOURENNE) et les promenades à vélo tous les samedis à 14 h (organisé par Marcel GAUTHIER).**

Nous vous rappelons les activités organisées par l'Entente Mayacoise en 2017.

### RANDONNÉE DE PRINTEMPS LE 9 AVRIL

Randonnée pédestre de 5 ou 11 km. Tout au long du parcours, Marcel GAUTHIER nous passionna par ses explications et nous fit découvrir les chemins ignorés.

### PIQUE-NIQUE LE 14 MAI

Un midi très agréable avec une vingtaine de Mayacois. Nous avons bien mangé, bien bu, bien bavardé et joué aux cartes. Isabelle TOMASINO a proposé un troc de plantes et la fabrication de nichoirs.

### FÊTE DE MAYAC LE 18 JUIN

La Fête de Mayac et son vide-greniers gagnent, chaque année, en popularité. Malgré une très



forte chaleur, les visiteurs ont bien consommé et parcouru ce vide-greniers de près d'un kilomètre de long. Ils ont beaucoup aimé les musiciens et le clown/jongleur. L'exposition de patchwork dans les caves du château a été particulièrement appréciée ; il en fut de même du tir à l'arc... Pour 2018, nous avons toujours besoin de bénévoles pour toutes nos activités autour de la fête ! Nous remercions sincèrement la SCI du Château de Mayac qui nous prête généreusement le parc et les dépendances du Château et tous nos bénévoles sans qui ces activités n'auraient pas été possibles.

### REPAS COMMUNAL LE 25 JUIN

Depuis 7 ans, l'Entente Mayacoise, financièrement soutenue par le Municipalité, a organisé ce repas pour un prix d'amis. Nous avons changé de traiteur, à la satisfaction de tous. 78 personnes participèrent à ce repas sous un chapiteau placé derrière l'orangerie du château. Pour les nouveaux habitants, c'est LA possibilité de faire connaissance avec leurs concitoyens.

### REPAS DES BÉNÉVOLES LE 24 SEPTEMBRE

Comme par le passé, nous avons partagé un repas avec plus d'une trentaine de bénévoles. Le temps était idéal et le repas copieux !

### RANDO AU CLAIR DE LUNE LE 4 NOVEMBRE

Deux circuits pédestres étaient proposés (un long et un plus court pour les moins expérimentés et les petits) ainsi qu'un circuit spécial VTT.

Commencée sous une pluie qui en avait rebuté plus d'un, la randonnée s'est déroulée agréablement. Elle s'est terminée par la soupe à l'oignon, les crêpes et les boissons : de quoi se réchauffer, sans compter le plaisir de discuter. Une soirée très conviviale, donc.

## L'ATELIER DE MAYAC

Les artistes de ce groupe d'amateurs se réunissent tous les mardi après-midi, hors vacances scolaires, pour partager leur amour de l'Art ! La mairie leur offre l'hospitalité dans la salle des fêtes, où l'Atelier peut exposer son travail toute l'année, pour le plaisir des visiteurs (espérons-le). Les artistes remercient la commune pour cette aide et son encouragement constant.

## BIBLIOTHÈQUE «LIVRES-LIBRES»

Votre espace de lecture s'améliore encore, une nouvelle étagère, et un fauteuil pour accompa-

gner les chaises. Les livres affluent, dans toutes les catégories, romans, documents ou vie pratique, n'hésitez pas à venir satisfaire votre curiosité. Grâce à l'aide du personnel de la mairie et de bénévoles, elle vous ouvre ses portes du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures, sauf cas exceptionnels, (location de la salle des fêtes, absence de bénévoles ou jours de fêtes nationales). Pour terminer, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour 2018 ; que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réalisation de tous vos souhaits.

Le président, Robert VAN DER SCHOOR  
et son équipe

Vous souhaitez faire paraître un article dans la chronique de l'Entente Mayacoise ? Envoyer-le à : [chronique@mayacoise.fr](mailto:chronique@mayacoise.fr)  
Retrouvez également toutes nos activités sur notre site internet [www.mayacoise.fr](http://www.mayacoise.fr) !

### *Dates à retenir en 2018 :*

- Assemblée Générale de l'Entente Mayacoise, le 9 février à 20h30
- Rando de printemps, le 8 ou le 15 avril selon la météo
- Pique-nique de Printemps, au Gué du Dognon, le 13 ou le 27 mai (selon la météo)
- Réunion préparation de la fête de Mayac, le 1er juin à 20h30
- Repas Communal, le 17 juin
- Fête de Mayac et son Vide-Greniers, le 24 juin
- Rando au Clair de Lune, le 27 octobre

# PATCHWORK

**Les cours de patchwork et de dentelles au fuseaux se déroulent 2 jeudis par mois dans la salle de la mairie, sous forme de journées continues avec horaires libres de 9h30 à 17h.**

### PROCHAINES DATES :

- 11 et 25 janvier
- 8 et 22 février
- 8 et 22 mars
- 5 et 19 avril
- 3 et 17 mai
- 14 juin

Brigitte ROSSIGNOL, 06 75 94 44 59



### ARTICLE AMACS

(ASSOCIATION MAYACOISE ARTISTIQUE, CULTURELLE et SPORTIVE).....

Depuis septembre, les activités sportives et corporelles ont repris :

- Roller enfants le mercredi de 16h30 à 17h30, roller adultes et enfants « niveau confirmé » le jeudi de 17h45 à 18h45 au gymnase de Coulaures. Le plaisir est au rendez-vous... ainsi que les progrès pour tous
- Le samedi matin, ce sont ceux désireux de travailler leur maîtrise corporelle, leur souplesse et leur concentration qui se réunissent à 10h à la mairie de Mayac pour l'atelier de Qi-Gong
- Un dimanche d'octobre, une randonnée pédestre autour du col de Lagrange a réuni une dizaine de marcheurs, ravis de découvrir paysages variés, sentiers forestiers et jolis villages traditionnels de la région

Cette année, l'AMACS a ouvert deux ateliers musicaux :

- Le mardi de 18h à 19h30, à la mairie de Mayac, on chante ! Dans la décontraction et la rigueur, les participants apprennent et interprètent des chants de styles variés pour leur plus grand plaisir. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique et tout le monde est bienvenu !
- Le mardi toujours, de 19h30 à 20h30, deux ateliers d'initiation à la guitare sont proposés (à partir de 7 ans... et jusqu'à 77 ans ou plus). Il n'y a qu'une seule inscrite pour le moment alors si cela vous tente, n'hésitez pas à la rejoindre. Les débutants sont les bienvenus, il suffit juste d'avoir une guitare.

Sylvie JAHIER 06 17 83 41 50 - Françoise LE GOFF 06 82 93 92 90 - Bruno CHIROL 07 83 84 27 69

## ACTUALITÉS

### ARBRE DE NOËL .....

Le traditionnel arbre de Noël a eu lieu samedi 6 janvier 2018. Cette année, une quarantaine d'enfants ont assisté au spectacle. Les artistes étaient Jo et Rico de la compagnie HOBBY ART. Ils ont enthousiasmé l'assistance avec leur numéro de « l'audition ».

Le Père Noël à qui il restait quelques cadeaux a fait un petit détour par Mayac à la grande joie des enfants. Un goûter pour les petits et la galette pour les parents ont clôturé ce samedi après-midi.



## TRAVAUX

- Voirie : 11 954 €
- Chemin Sarazac : 1 977 €
- Aménagement secrétariat : 1 740 €
- Acquisition Kangoo : 6 150 €
- Acquisition ordinateur : 687,27 €

Depuis le 1er janvier 2018, les emprunts de la station d'épuration du Dognon ont été transférés à la Communauté de communes qui a la compétence assainissement collectif.

## REFONTE DES ADRESSES EN DORDOGNE

### METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ADRESSAGE :

- Faciliter et accélérer l'accès aux soins et services à domicile : médecin, secours d'urgence, service des eaux, électricité, téléphone.
- Faciliter le déploiement de la fibre.
- Faciliter la circulation et les déplacements au travers des outils de cartographie mobile : GPG et smartphone.
- Faciliter la gestion des listes électorales et les opérations de recensement.
- Faciliter la livraison et le e-commerce.

### PROCÉDURE DE DÉNOMINATION ET DE NUMÉROTATION DES VOIES :

- Délibération prise par le Conseil Municipal : lancement de l'opération
- Atelier 1 « Carnet d'adresse » avec l'Agence technique départementale : identifier les voies à nommer et les localiser puis déterminer les types de voies (allée, route, rue etc...)
- Dénommer les voies
- Numérotation (Système métrique ou numérotation continue)
- Atelier 2 « Carnet d'adresses » avec l'ATD 24 : finalisation de la saisie dans le guichet adresse de l'IGN
- Informer les habitants et les partenaires (La Poste, cadastre, SDIS...). Cette étape est importante, car la nouvelle adresse doit se substituer à l'ancienne. Chaque citoyen concerné doit être informé, qu'il soit propriétaire ou locataire. Les propriétaires sont avisés par courrier personnalisé, accompagné par une attestation de numérotation.
- Génération du numéro HEXACLE nécessaire pour la commercialisation de la fibre. La commercialisation de la fibre optique n'est possible que si l'adresse équipée d'une prise de raccordement de la fibre est identifiable par un code HEXACLE, code à plusieurs chiffres correspondant à l'identification du numéro et du nom de la voie du foyer.
- Installer la signalétique et/ou organiser la distribution des plaques.

# COMMERCES et SERVICES

- > ART-THÉRAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES : Isabelle TOMASINO 06.11.17.23.80
- > ARTIS PEINTURE 24 : Jimmy PEDEMONTE - Le Dognon (peinture, décoration, pose sol souple et parquet flottant, ravalement façade) 06.20.86.15.49 – artispeinture@sfr.fr
- > ASSISTANTE MATERNELLE : Laetitia PEDEMONTE 05.53.46.76.57
- > BAR-RESTAURANT « le fer à cheval » - Le Dognon 05.53.05.08.02
- > COIFFEUSE À DOMICILE : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53
- > COUVERTURE & ZINGUERIE : Alexandre BODINIER 05.53.35.24.20 / 06.33.56.49.29
- > COUVERTURE & ZINGUERIE : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- > DUFLOS SERVICES : Cédric DUFLOS - Les Fonds de Bournat (travaux BTP : maçonnerie, placo, carrelage...) 06.44.00.70.69 – duflosservices@gmail.com
- > ÉPICERIE BIO « le jardin du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08
- > FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE POUR PERSONNES ÂGÉES : Sandra AUDEBERT 05.53.05.07.95
- > MARAÎCHÈRE : Isabelle JEAN 05.53.02.76.65

## NUMÉROS UTILES

### URGENCES

- > SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18

### GENDARMERIE

- > SAVIGNAC LES EGLISES : 05.53.05.52.85
- > ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.55.38.90

### MÉDECINS

- > CUBJAC : Cabinet médical 05.53.05.30.51
- > SARLIAC SUR L'ISLE : Dr Pierre GARCIA 05.53.05.00.73
- > SAVIGNAC LES EGLISES : Dr Naomie SCHILLINGER 05.53.54.70.37 / 06.38.86.19.60
- > SORGES : Dr Catherine PÉTRY 05.53.05.15.80

### INFIRMIÈRES

- > COULAURES : Maryvonne LEFORT JOLIBOIS : 05.53.05.08.60
- > CUBJAC : Anne-Marie Truffly VIDALINC : 06.75.24.48.32
- > SAVIGNAC LES EGLISES : Véronique VAN HILLE : 05.53.05.90.79

### DENTISTES

- > CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX 05.53.05.33.66
- > EXCIDEUIL : Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80
- M. SANCHEZ 05.53.62.44.83

### PHARMACIES

- > CUBJAC : Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17

### > EXCIDEUIL :

- Pharmacie Dufraise 05.53.62.21.80
- Pharmacie Séréna 05.53.62.40.09

### > SAVIGNAC LES EGLISES :

- Pharmacie Giraud 05.53.05.03.69

### > SORGES :

- Pharmacie Leblanc-Vidal 05.53.05.02.16

### TAXIS

### > ST MARTIAL D'ALBAREDE :

- Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15

### AMBULANCES

- > EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85

### VÉTÉRINAIRES

- > ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.52.24.25
- > THIVIERS : 05.53.55.01.30
- > ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35

### DIVERS

- > CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80
- > METEO France : 08.36.65.12.34
- > ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- > SOS ENFANTS DISPARUS : 0810 012 014
- > VIOLENCES CONJUGALES : 39 19
- > SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800
- > DROGUE INFO SERVICE : 0800 23 13 13
- > ECOUTE ALCOOL : 08 11 91 30 30
- > SOLITUDE ECOUTE : 0800 47 47 88



# La Gazette du Tri

## Les tonnages 2017



**2 194 tonnes**  
**+ 9% par rapport**  
**à 2016**



**6 960 tonnes**  
**- 0.1% par rapport**  
**à 2016**



**1 443 tonnes**  
**+ 4% par rapport**  
**à 2016**

## Le Verre 100% recyclable



Plus d'un emballage en verre sur trois se retrouve encore dans les sacs noirs ou les sacs jaunes. S'il

n'est pas trié, le verre représente un risque de blessures pour les usagers et les agents de collecte mais également un risque pour l'environnement car une fois enfoui, le verre met plus de 4 000 ans avant de commencer à se dégrader. C'est également une matière recyclable à l'infini. Nous vous rappelons que si les ouvertures des colonnes à verre sont rondes et de cette taille là, c'est parce que nous recyclons uniquement **les pots, bouteilles et bocaux** (pas de vaisselles, verre plat . . .).

## Halte à la tonte !



En 2017, plus de 2 000 tonnes de déchets verts ont été déposés en déchetterie. Cela représente une évolution

de +25% par rapport à 2016 et ces chiffres ne cessent d'augmenter d'année en année. Avec des objectifs européens nous obligeant à diminuer de plus en plus notre production de déchets, la tonte de pelouse est un élément sur lequel chacun peut agir. Elle doit être traitée à domicile par compostage au fond du jardin, en paillage du potager ou des haies pour amender la terre, en paillage des bordures pour désherbage, en mulching (technique qui broye l'herbe en fines particules qui permet d'enrichir votre pelouse).

## Déballons nos emballages !



Si les consignes de tri évoluent depuis le lancement de la collecte sélective, c'est également le cas des techniques permettant le tri et le recyclage de nos emballages. Tri mécanique par granulométrie (tailles des emballages), tri magnétique des emballages métaux (aimants), tri optique des différents emballages plastiques (reconnaissance optique de la matière), autant de techniques qui permettent un meilleur tri et un meilleur recyclage de nos emballages.

***Pas de tri à la maison, pas de recyclage . . .***

Mais le geste essentiel afin de traiter correctement nos déchets, c'est le tri de nos emballages à la maison. Sans cela, pas de recyclage, nos emballages partiraient à l'enfouissement, sous nos pieds.

Si désormais l'ensemble de nos emballages partent dans les sacs jaunes ou conteneurs jaunes, voici quelques infos pour faciliter le processus de tri et de recyclage :

- Je ne mets que des emballages, pas d'objets plastiques (jouets, seaux...), pas de textiles, pas de nourriture . . .
- Je mets mes emballages en vrac/sacs jaunes mais pas dans des sacs noirs ou des sacs d'aliments animaux par exemple.
- Je sépare mes emballages par matière. Je sépare la barquette plastique de mon paquet de gâteau en carton par exemple.
- Je n'imbrique pas les emballages entre eux, pas de journaux dans les paquets de lessive ou de bouteilles plastiques dans les boîtes de conserve par exemple.
- Je mets mes cartons à plat. Les gros cartons marrons sont à déposer à la déchetterie.

## TRIER SES DECHETS, C'EST BIEN, LES REDUIRE, C'EST MIEUX !

Ce que nous consommons, la façon dont nous achetons et notre comportement au quotidien jouent un rôle important sur la quantité de déchets que nous générons. Aujourd'hui nous produisons en moyenne un kilo de

déchets par jour et par personne; 2 fois plus qu'il y a quarante ans. Avec la raréfaction des matières premières, l'accroissement des gaz à effet de serre, des exutoires

(centres de stockage, incinérateurs...) qui arrivent à saturation et la difficulté à en ouvrir de nouveaux, il est temps d'apprendre les bons gestes pour réduire facilement nos déchets au quotidien.

### Les enjeux de la réduction des déchets



Malgré le développement de nombreuses infrastructures, le risque de manquer d'installations de traitement des déchets augmente. Le traitement des déchets ménagers représente un coût financier très lourd. Ce coût comprend, la collecte, le transfert, le tri et le recyclage, l'élimination des déchets dans des centres spécialisés. Réduire les déchets ménagers représente une importante source d'économies de matières premières. Les emballages, mais aussi les produits à usage unique ou les gadgets multiples que nous consommons en masse sont souvent issus du pétrole. Les minerais précieux qui se trouvent au cœur de nos appareils hi-fi ou informatiques sont autant de ressources épuisables qu'il faut gérer avec soin. On connaît la quantité de ressources naturelles nécessaires à la production des biens de consommation : c'est la notion de « sac à dos écologique ».

Un téléphone portable



représente 75 kg de ressources naturelles

Une brosse à dents



représente 1.5 kg de ressources naturelles

### Des gestes simples pour réduire vos déchets !

- **mettre un autocollant « STOP PUB »**, c'est faire réduire de 35 kg de publicités reçues par an !
- **proscrire les produits jetables** : ils représentent plus de 30 kilos par habitant et par an. Bannissez lingettes, vaisselle à jeter, appareil photo à usage unique...Y compris les produits dits « biodégradables » qui, en réalité, n'en sont pas. (exemple : le tube de papier toilette Aquatube)
- **opter pour des produits réutilisables** : Investissez dans des produits qui durent plus longtemps. Privilégiez ce qui est réutilisable. Acheter des piles rechargeables (ou accus) permet de limiter de manière drastique ses déchets. Remplacez de l'essuie-tout par des torchons, des filtres à café en papier par un filtre lavable, du papier aluminium par des récipients en plastique, un stylo jetable par un stylo rechargeable...
- **limiter les emballages** : Évitez au maximum les emballages et suremballages. Privilégiez les recharges ou des produits faits maison. Pensez également aux produits vendus en vrac, prenez un cabas quand vous faites vos courses. Sauf exception, préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille et ne vous laissez pas bluffer par la mode des plastiques végétaux
- **faire son compost** : Les déchets de cuisine représentent en moyenne 45 kg/hab./an  
Que composter ? Tous les déchets de cuisine qui se décomposent (épluchures de légumes, de fruits, restes de repas, coquilles d'œufs, croûtes de fromage, les fleurs coupées fanées, les mouchoirs en papier, le sopalin, le filtre et le marc de café...)  
Les déchets de jardin : pensez à recycler tontes de pelouse, mauvaises herbes non grainées, feuilles mortes et tailles de végétaux. Les déchets verts représentent en moyenne 160 kg par personne et par an. Le paillage et le compostage permettent de les réutiliser sur place ; pelouses en faible quantité, feuilles,
- **limiter les impressions** : N'imprimer que si nécessaire et recto verso, préférer les cahiers composés de papiers de faibles grammages et/ou éco-labellisés (NF environnement, FSC...), privilégier la diffusion de documents par voie électronique (courriels...)
- **réutiliser plutôt que jeter** : Réutiliser les emballages durables (ex. boîte à chaussures), vêtements usagés (comme chiffons), impressions ratées (comme brouillon). Réparer ou faire réparer ses appareils en panne, chaussures, vélo.. Penser à donner ou à revendre un objet ou appareil avant de s'en débarrasser, (principe de la RECYCLERIE, Louer ou emprunter le matériel utilisé occasionnellement, par exemple des équipements de bricolage (broyeur, décolleuse, nettoyeur haute pression, shampoineuse à moquette ..), ou les DVD.

**En mettant en pratique 4 de ces gestes de prévention qu'ils ne pratiquaient pas avant, 370 foyers ont réduit de 22 % leurs déchets produits. Ainsi le flux des déchets résiduels est passé de 88kg/ pers/ an à 63 kg. Le poids des déchets destinés au tri (verre, plastique, papier) a également diminué de 10 kg, passant de 71 kg à 61 kg/pers/an**